

KOF Bulletin

No 20, juin 2009

Assombrissement des perspectives sur le marché de l'emploi

CONJONCTURE

Les enquêtes du KOF révèlent une nette détérioration de la situation sur le marché de l'emploi >>

Quo vadis, crise financière ? >>

La récession tempère la croissance des dépenses de santé >>

Comment lutter contre la récession ? >>

Autres infos sur la conjoncture et glossaire >>

INDICATEURS COMPOSITES ET RÉSULTATS D'ENQUÊTES

Les indicateurs composites suggèrent un net recul du PIB et un arrêt de la dynamique de décrue >>

Résultats des enquêtes : nouvelle détérioration sensible de la situation des affaires dans l'industrie >>

RECHERCHE

L'évolution du marché de l'emploi est-elle prévisible ? >>

Comment les entreprises peuvent-elles bénéficier en temps opportun du transfert de connaissances avec les universités ? >>

AGENDA

Manifestations du KOF >>

Autres manifestations >>

Carrière >>

SERVICE CLIENT >>

MENTIONS LÉGALES >>

TABLEAUX – Prévisions de printemps 2009 du KOF

Suisse >>

Économie mondiale >>

LES ENQUÊTES DU KOF RÉVÈLENT UNE NETTE DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

La situation du marché de l'emploi a subi une nette dégradation depuis le début de l'année. Cela s'applique autant aux indications fournies par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) qu'à l'évolution du nombre des chômeurs inscrits et aux résultats des dernières enquêtes menées par le KOF au sujet de la population active. Le nombre des chômeurs et des demandeurs d'emploi s'accroît en valeur désaisonnalisée depuis l'été 2008. Jusqu'en janvier 2009, la hausse n'a cessé de s'accroître. Depuis lors, elle s'est maintenue à un niveau élevé. En avril 2009, le taux de chômage se situait à 3,4%, soit 0,9 point de pourcentage au-dessus du dernier minimum atteint en juillet 2008.

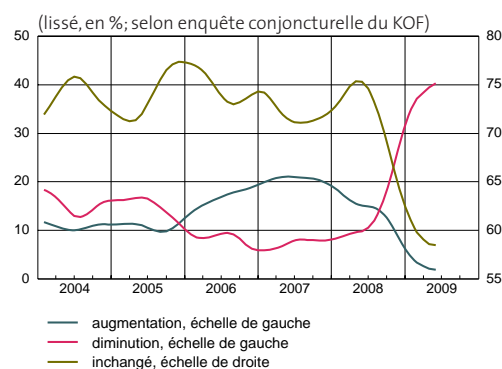
Pour l'industrie dans son ensemble, les résultats des enquêtes du KOF révèlent un ralentissement notable de la dynamique de production depuis début 2008. Depuis le milieu de l'an dernier, la production régresse. Un fléchissement de ce recul n'est pour l'instant, pas en vue et cette évolution n'est pas sans conséquence pour l'emploi. Les résultats des enquêtes du KOF suggèrent une évolution défavorable au cours des dernières semaines. La part des entreprises qui jugent suffisant l'effectif de leur personnel a chuté de 80% à 60% entre début 2008 et avril 2009. En contrepartie, la part des entreprises qui considèrent leurs effectifs comme excessifs est passée de 5% à près de 35% pendant la même période.

La situation est également insatisfaisante dans le secteur de la construction. Environ trois quarts des entreprises estiment suffisant le nombre des emplois, mais plus d'un cinquième d'entre elles le jugent trop élevé. Les appréciations se révèlent encore positives dans le commerce de détail. Tandis que la part des entreprises jugeant les effectifs suffisants dépasse 80%, celle des entreprises les jugeant excessifs dans les quatre premiers mois de l'année courante n'est que légèrement supérieure à celle des entreprises les estimant insuffisants. Le secteur hôtelier souffre du recul persistant des nuitées de Suisses et d'étrangers. Après un ralentissement constant de la croissance l'an dernier, le chiffre d'affaires y décroît depuis le début de 2009. Globalement, les effectifs de personnel sont jugés excessifs depuis mi-2008. Dans le secteur bancaire, la situation de l'emploi semble s'être stabilisée. Le secteur des bureaux d'études est la seule branche économique où les appréciations positives l'emportent encore légèrement sur les réponses négatives.

Les réponses aux questions portant sur l'avenir montrent qu'aucune amélioration n'est à escompter dans les prochains mois. L'industrie envisage une nouvelle réduction de la production. La part des entreprises industrielles prévoyant un maintien des effectifs du personnel dans les mois à venir s'est abaissée de 75% à un bon 55% depuis le milieu de 2008. En revanche, la part des entreprises qui envisagent une compression de leur personnel a grimpé de 10% à près de 45%. Pratiquement aucune entreprise n'a de projets d'expansion en matière d'emploi (cf. graphique G 1).

Dans la construction également, où une nouvelle diminution des entrées de commandes est prévue, les entreprises envisagent encore de réduire les effectifs de personnel. Dans le commerce de détail,

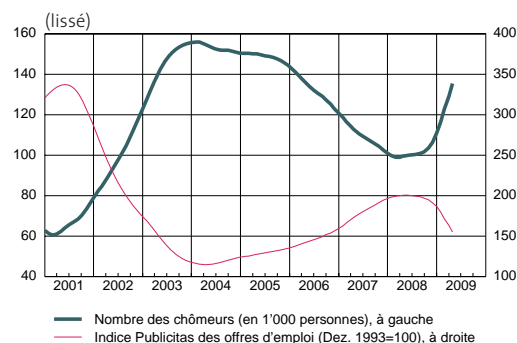
G 1 : Perspectives d'emploi dans l'industrie



les perspectives se sont nettement dégradées sur le plan de l'emploi. Si presque l'ensemble des entreprises prévoient encore mi-2008 de maintenir leurs effectifs, leur part a chuté à moins de 60% entre-temps. En tout cas, près d'un cinquième des entreprises prévoient encore en avril une augmentation du nombre d'emplois et un quart envisageaient une compression du personnel. Du côté des banques, il est intéressant de constater que les effectifs de personnel devraient encore légèrement régresser dans le meilleur des cas. La situation s'avère plus favorable dans le secteur des bureaux d'études. Par ailleurs, des impulsions positives sont attendues de branches moins touchées par l'évolution conjoncturelle, notamment le secteur de la santé.

Outre les résultats des enquêtes, peu réjouissants dans l'ensemble, d'autres indicateurs avancés de la situation de l'emploi, pour lesquels les données de l'année en cours sont déjà disponibles, suggèrent une nouvelle réduction de l'emploi : nombre des annonces d'offre d'emploi de Publicitas, indice Jobpilot de la HES de la Suisse Nord-Ouest et nombre des emplois vacants publié par le SECO (cf. graphique G 2).

G 2 : Aggravation sur le marché du travail

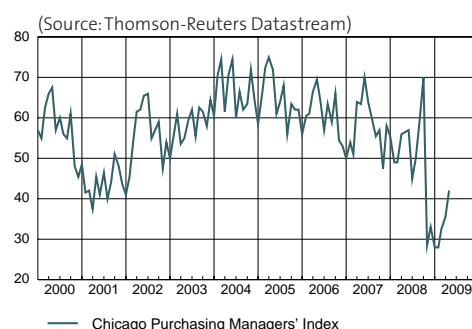


QUO VADIS, CRISE FINANCIÈRE ?

D'un point de vue historique, les crises financières se montrent plus longues et plus persistantes que les autres crises. Le problème réside notamment dans le fait qu'elles sont relativement rares dans l'histoire de l'économie et que le redressement suit en général une évolution atypique. La crise actuelle se caractérise avant tout par sa durée et une profondeur qu'il n'est pas encore facile d'identifier. La prudence est donc de rigueur, avant d'émettre l'hypothèse d'une reprise prématurée. Une issue ne sera en vue que si le problème des risques systémiques du secteur bancaire est concrètement résolu.

Les derniers chiffres et sondages suggèrent l'apparition de signes d'une stabilisation éventuelle. Diverses données se sont en effet révélées meilleures que prévu. L'indice des directeurs d'achat de l'industrie américaine de transformation s'est redressé davantage en avril que ne le suggéraient les enquêtes préalables (cf. graphique G 3). De même, en Allemagne, le climat des affaires établi par l'institut ifo s'est légèrement amélioré en avril. Mais, là encore, la patience s'impose. Tant que les causes de la crise subsistent dans le secteur financier, il serait prématuré d'annoncer la fin de l'alerte.

G 3 : Revirement chez les «Purchasing Managers»

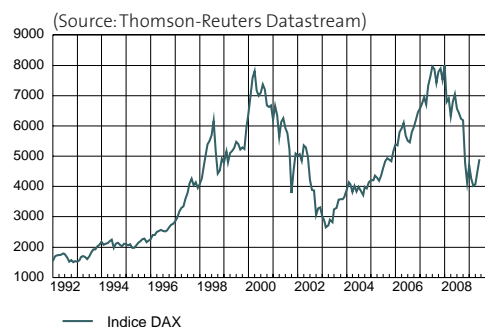


L'attention reste fixée sur les banques, où le besoin de mise en ordre persiste. Le stress test décidé par le gouvernement américain a abouti à des résultats négatifs pour plus de la moitié des instituts de crédits examinés. Ceux-ci doivent encore accroître leurs fonds propres de \$ 74,6 milliards supplémentaires. Ce test a en outre suscité des critiques car le scénario présumé serait sujet à caution et serait trop optimiste. Dans l'Union européenne, un test analogue sera effectué sous une forme modifiée d'ici le mois de septembre.

FEU DE PAILLE OU REPRISE DURABLE ?

La hausse du marché des actions observée au cours des deux derniers mois, en partie imputable à des chiffres meilleurs que prévu en provenance des pays industrialisés, a contribué à détendre globalement l'atmosphère. Reste à savoir s'il s'agit d'une brève relance ou de l'amorce réelle d'un nouvel essor. Si l'on compare par exemple le niveau actuel de l'indice allemand des actions (DAX) avec celui de crises antérieures, on constate que les niveaux actuels n'ont pas encore atteint ceux observés lors de chutes antérieures (cf. graphique G 4).

G 4 : Le Dax pas encore au minimum absolu



Une nouvelle tendance est apparue au cours des derniers mois, laquelle pourrait éventuellement contribuer à soulager le système bancaire. De petites boutiques d'investissement spécialisées, qui reprennent les positions à risque des banques, sont créées en nombre croissant. D'autres se spécialisent dans les opérations de courtage et de conseil, contribuant ainsi à la stabilisation du marché, dans la mesure où elles favorisent l'accroissement de liquidité et l'instauration d'un climat de confiance.

STRESS TEST POUR LES BANQUES

Le résultat publié en avril de l'enquête menée par la banque centrale américaine (Fed), la «Senior Loan Officer Opinion Survey» (SLOOS), offre une lueur d'espoir en raison de conditions de crédit certes en amélioration mais toujours aussi strictes. Il est néanmoins aussi apparu que de nouveaux foyers de problèmes pourraient surgir au niveau des banques. Plus de 70% des banques interrogées ont indiqué que la qualité des portefeuilles de crédit se dégraderait vraisemblablement cette année.

Par ailleurs, les perspectives du secteur bancaire demeurent réservées. Plusieurs résultats positifs annoncés dans les rapports du premier trimestre ont fait la une au cours des dernières semaines, mais d'autres banques ont fait état de chiffres décevants. Un nouveau classement est en train de se mettre en place dans le secteur : certaines banques sortiront renforcées de la crise, tandis que d'autres devront d'abord achever leur « cure d'amaigrissement », qui leur fera rater d'importantes possibilités de profit dans des segments spécialisés – en cas de relance – dont la concurrence pourra tirer parti.

Parmi les autres nouveautés, il convient de signaler le principe de « Bad Bank » instauré en Allemagne, selon lequel des banques peuvent délocaliser leurs titres toxiques dans une société créée à cet effet. En échange de ces titres, les banques reçoivent, après une décote, des obligations garanties par l'Etat. Toutefois, les banques doivent endosser pendant 20 ans la responsabilité financière d'éventuelles pertes liées aux titres externalisés. C'est certes une bonne chose pour le contribuable, car il ne devra assumer les pertes que si la banque ne fait pas assez de bénéfices, mais il convient de se demander si cet « ajournement » de vingt ans peut durablement contribuer à la stabilisation.

Ainsi, les problèmes ne sont pas résolus, mais seulement déplacés et décalés dans le temps. La situation des banques reste tendue. Les volumes du domaine opératif décroissent peu à peu car les baisses enregistrées dans l'économie réelle se font maintenant de plus en plus sentir. On sait par expérience que ce processus survient avec un décalage dans le temps. Il reste à savoir si les programmes de relance adoptés par les gouvernements auront de l'effet et si les récents signes positifs se confirmeront.

LA RÉCESSION TEMPÈRE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE SANTÉ

Depuis 2005, le KOF publie des prévisions semestrielles sur l'évolution des dépenses de santé. La huitième édition a eu lieu en mai 2009. Les prévisions se fondent principalement sur l'évolution démographique ainsi que diverses variables macro-économiques. Le principal facteur déterminant réside dans l'évolution des cohortes de population d'âge avancé, car elles présentent une plus forte consommation de prestations par habitant.

Parmi les variables conjoncturelles figure notamment l'évolution des salaires. D'une part, les salaires du secteur de la santé fournissent une explication importante du coût des prestations ; d'autre part, les hausses de salaires favorisent également l'accroissement de la demande en prestations. Autre variable essentielle : le taux d'activité des femmes, qui représente une bonne approche de la substitution des soins domestiques par des soins institutionnels. Tandis que l'évolution future de la population s'appuie sur les scénarios démographiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les prévisions des autres variables proviennent des analyses conjoncturelles trimestrielles du KOF.

RÉSULTAT DES PRÉVISIONS : PROBLÈMES OCCASIONNELS DANS LE SECTEUR HOSPITALIER

Depuis la première étude, l'OFS a publié cinq nouvelles statistiques annuelles ; autrement dit, la validité des prévisions du KOF peut être évaluée sur la base de cinq séries de données. Le tableau 1 montre les dernières prévisions du KOF précédant la publication des statistiques ainsi que les valeurs publiées par l'OFS. La croissance des dépenses avait été parfaitement prédite pour les années 2003 et 2004, mais les prévisions ont nettement surestimé la croissance effective des années 2005 et 2006. En 2005, cet écart s'expliquait principalement par la modification ultérieure des statistiques hospitalières par l'OFS.

En 2006, les prévisions du KOF avaient notamment surestimé la croissance des dépenses dans le secteur hospitalier, et plus précisément dans la catégorie « Institutions pour handicapés et autres institutions ». Le recul de 5,5% enregistré dans cette catégorie pourrait en partie s'expliquer par un effet de déplacement statistique au sein des institutions socio-médicales. Pour l'année 2007, les prévisions du KOF ont sous-estimé l'accroissement des dépenses de santé, la faute incombant cette fois à la sous-estimation de l'évolution des coûts dans le secteur hospitalier. L'évolution du secteur ambulatoire a correspondu en revanche aux attentes.

T 1 : Croissance des dépenses totales de santé					
	2003	2004	2005	2006	2007
Prévisions du KOF	4,0%	3,6%	3,6%	3,0%	4,0%
Site OFS	4,0%	3,5%	2,0%	1,4%	4,9%

PRÉVISIONS 2010 CORRIGÉES À LA BAISSÉ EN RAISON DES PERSPECTIVES CONJONCTURELLES

Les dernières prévisions du KOF englobent les années 2008 à 2010. Pour 2008, des prévisions sont nécessaires car l'OFS ne publie les informations correspondantes qu'environ 15 mois après l'achèvement d'une année. Depuis les dernières prévisions des dépenses de santé, des données ont été publiées pour 2008, suggérant une accélération de la croissance. Ainsi, la population dans son ensemble, y compris les cohortes d'âge avancé, a augmenté davantage qu'on ne le supposait en automne, et le taux d'activité des femmes s'est avéré supérieur aux attentes. Le KOF en déduit donc pour 2008 un accroissement des dépenses totales de 5,3%, au lieu des 4,2% prévus l'automne dernier. Les prévisions pour 2009 demeurent inchangées, car les changements s'équilibrent mutuellement : dégradation du contexte conjoncturel et accélération de la croissance démographique. Pour 2010, en revanche,

les prévisions ont été révisées à la baisse, de 3,8% à 2,9%. Ce changement s'explique avant tout par les faibles hausses de salaire escomptées (cf. tableau 2).

T 2 : Croissance des dépenses totales de santé			
	2008	2009	2010
Prévisions de printemps KOF 2009	5,3%	4,3%	2,9%
Prévisions d'automne KOF 2008	4,2%	4,3%	3,8%

Le taux des dépenses de santé, c'est-à-dire la part des dépenses de santé dans le produit intérieur brut (PIB), s'accroît progressivement selon les prévisions du KOF. Après les 10,8% enregistrés en 2007, le KOF prévoit des taux de 11,1% (2008), 11,8% (2009) et 12,2% (2010). Tandis que la hausse de 2008 s'explique avant tout par l'augmentation des dépenses de santé, celle de 2009 est principalement imputable à la réduction du PIB. En 2010, ces deux valeurs connaîtront une évolution inférieure à la moyenne selon les prévisions du KOF, l'effet produit par une nouvelle diminution nominale du PIB s'avérant toutefois prédominant.

Le rapport complet des prévisions du KOF concernant les dépenses de santé figure sur le site du KOF. Les prévisions semestrielles établies par le KOF à ce sujet sont soutenues par une contribution à la recherche de la société Merck Sharp & Dohme-Chibret AG (connue en Suisse sous le nom de MSD).

COMMENT LUTTER CONTRE LA RÉCESSION ?

Une récession s'accompagne d'une sous-utilisation de la capacité de production. Le potentiel de production est en jachère et le bien-être est plus bas qu'en cas de pleine utilisation. D'un point de vue sociopolitique, le chômage résultant de la sous-utilisation des capacités humaines est particulièrement problématique. Par le biais de mesures conjoncturelles, l'État s'efforce de combattre cette sous-utilisation en soutenant la demande et d'atténuer les conséquences négatives d'une récession, surtout pour les plus démunies parmi les personnes concernées, en adoptant des mesures sociales.

Face à la dégradation et à l'incertitude des perspectives en matière de revenus, les protagonistes privés et publics tendent à réduire leurs dépenses tout en essayant d'accroître leurs économies. Même si ce comportement peut être rationnel sur le plan individuel, il a pour effet une aggravation de la récession sur le plan de l'économie nationale, car la demande continue de régresser à court terme. Ainsi, l'État peut être amené à prendre des mesures conjoncturelles pour lutter contre l'excédent d'épargne et stimuler l'intérêt de l'ensemble de l'économie pour un accroissement du degré d'utilisation.

RECOURS À DES STABILISATEURS AUTOMATIQUES ?

L'État influence la conjoncture essentiellement par le biais de deux instruments : la politique monétaire et la politique fiscale. Durant les dernières décennies, la politique monétaire était au premier plan. Il y a toutefois des situations où son efficacité s'avère limitée. C'est actuellement le cas dans les pays industrialisés, notamment en raison du fonctionnement réduit des marchés du crédit. La politique fiscale se voit donc bénéficier d'un regain de faveur. Les « stabilisateurs automatiques » constituent un élément passif de la politique fiscale. Ils consistent en une réduction des paiements d'impôt et de contribution aux assurances sociales, parallèle à la baisse des revenus, tandis que les dépenses de l'État et des assurances sociales s'accroissent parallèlement à la montée du chômage.

Les stabilisateurs automatiques contribuent à atténuer la crise actuelle. Pour qu'ils puissent continuer à déployer tout leur effet, l'État et les assurances sociales doivent accepter les déficits qui en résultent et ne pas chercher à équilibrer le budget au moyen d'une diminution des dépenses ou d'un accroissement des recettes. Il en va de même, d'ailleurs, dans le sens inverse, pour les époques de prospérité économique. Par conséquent, les fluctuations de solde budgétaire au fil des cycles conjoncturels ne constituent pas un problème, mais sont même souhaitables. Dans les cantons qui doivent présenter un budget équilibré de par la loi, cette possibilité n'existe toutefois pas, si bien qu'ils doivent s'adapter à cette situation provisoire.

En cas de récession, les stabilisateurs automatiques permettent d'éviter une réduction supplémentaire de la demande. D'un point de vue purement conjoncturel, ils sont d'autant plus efficaces que le système fiscal est progressiste et que les allocations chômage sont généreuses. Dans le secteur des bas revenus en particulier, la propension à consommer est élevée. Dans le cas d'une récession forte ou persistante, il se pourrait néanmoins que leurs effets modérateurs ne soient pas suffisants. Il faut alors recourir à des mesures stimulantes supplémentaires dans le cadre de la politique fiscale dite discrétionnaire.

PROGRAMME DE RELANCE CONJONCTURELLE : LE POUR ET LE CONTRE

D'une part, les mesures de stabilisation peuvent essayer de stimuler la demande des ménages et des entreprises par le biais d'allègements fiscaux ou de subventions. Elles ont pour but soit d'accroître globalement les dépenses au moyen d'une augmentation des revenus disponibles soit de déterminer le moment d'une dépense (en empêchant, par exemple, l'ajournement d'investissements ou d'achats de biens de consommation durable). D'autre part, l'État peut directement générer un surcroît de demande en effectuant lui-même des dépenses supplémentaires. La production de revenus supplémentaires permet également d'accroître la demande, et l'augmentation du degré d'utilisation qui en résulte au niveau de la production peut susciter des investissements.

L'impact global de ces mesures sur la production domestique et sur le produit intérieur brut (autrement dit, le volume des multiplicateurs) est toutefois incertain. La marge est considérable selon des estimations empiriques. En général, les effets sont d'autant plus faibles que l'économie est ouverte et que l'endettement public est élevé.

Au niveau de la conception des mesures conjoncturelles, il importe de veiller à certaines restrictions. Une politique fiscale discrétionnaire n'exerce pratiquement aucune influence sur l'économie d'exportation. En tant que petite économie ouverte, la Suisse est principalement tributaire de la demande étrangère. Les pertes liées à la diminution de la demande en provenance de l'étranger ne peuvent par ailleurs, pas facilement être compensées.

De même, il est difficile de promouvoir les investissements privés dans une situation où les entreprises sont pessimistes en ce qui concerne les ventes et les bénéfices ; à la rigueur, il y aurait encore une certaine marge de manœuvre pour les incitations à l'investissement, par exemple une réduction de l'imposition des amortissements. Les investissements de construction ne peuvent pas s'étendre à volonté (surtout à court terme). Il reste la consommation privée – principale composante de la demande – et la consommation publique.

D'autres points méritent d'être pris en considération dans le cadre de programmes de relance. Premièrement, le timing de ces programmes est déterminant. Deuxièmement, ils entraînent un accroissement des dépenses publiques et donc des dettes sur lesquelles il faudra payer des intérêts. Il s'agit,

troisièmement, de ne pas omettre la possibilité de l'équivalence ricardienne. Selon elle, les sujets économiques sont du moins partiellement en mesure de reconnaître qu'une réduction fiscale aujourd'hui entraîne une hausse d'impôts demain et qu'elle n'influence donc pas leurs revenus et leurs fortunes.

Il s'ensuit qu'ils épargnent le revenu supplémentaire généré par les mesures fiscales au lieu de l'affecter à des dépenses de consommation. Quatrièmement, les mesures devraient être temporaires ; des dépenses temporaires supplémentaires sont parfois difficiles à réduire une fois qu'elles se sont établies. Cinquièmement, il convient de se demander dans quelle mesure le programme de relance favorise ou empêche les réformes structurelles prévues à plus long terme. Sixièmement, les déclin conjoncturels provoquent parfois une certaine « destruction créative », qui ne doit pas toujours être indésirable.

TROISIÈME PROGRAMME DE RELANCE ?

Dans le cas d'un éventuel troisième plan de relance conjoncturelle, sur lequel le Conseil fédéral statuera le 16 juin, il conviendrait de tenir compte des points mentionnés et d'évaluer l'ampleur de la crise. De toute évidence, la crise actuelle dépasse la simple « destruction créative », et au vu de l'endettement public relativement faible en Suisse par rapport aux autres pays, un endettement supplémentaire serait tolérable à l'heure actuelle. La solution la plus efficace paraît être de privilégier les acquisitions et les investissements publics – dans la mesure où il reste une marge de manœuvre après les deux premiers programmes de relance –, de promouvoir spécifiquement la consommation privée et d'élargir la consommation publique.

Des transferts uniques de revenu vers les ménages à faible revenu (et le renoncement temporaire à des ponctions supplémentaires telles que primes de caisse maladie et hausse de la TVA) ne promettent pas seulement un impact relativement élevé mais ils servent aussi le deuxième objectif mentionné plus haut de l'assurance sociale. Il devrait en être de même pour l'extension temporaire de l'engagement de l'Etat dans des domaines comme la formation permanente. Les investissements publics ne permettent pas seulement de soutenir la conjoncture, mais ils contribuent aussi à créer les conditions d'une croissance à long terme.

Les mesures à adopter devraient avoir pour objectif de faire face résolument à une nouvelle détérioration de la situation économique et donc de réduire en particulier d'éventuels surcroîts de charge pour les ménages privés. A plus long terme, il ne faudrait plus quitter la voie des réformes structurelles empruntée durant les dernières années.

AUTRES INFOS SUR LA CONJONCTURE ET GLOSSAIRE

Quelles sont les implications des dernières déclarations du Président de la BCE pour l'évolution des taux d'intérêt directeurs ? Le KOF Monetary Policy Communicator (en anglais) vous informe en détail :

www.kof.ethz.ch/communicator >>

Vous recherchez un indicateur conjoncturel précis ?

www.kof.ethz.ch/publications/bulletin/pdf/kof_bulletin_tables_news_2009_o6_fr.pdf >>

Si vous vous heurtez à un terme technique et si vous recherchez nos explications techniques, vous les trouverez dans le glossaire :

www.kof.ethz.ch/bulletin/glossary/fr >>

Vous trouverez dans les tableaux des indications précises sur les dernières prévisions du KOF :

www.kof.ethz.ch/publications/bulletin/pdf/kof_bulletin_tables_2009_o6_fr.pdf >>

Grâce au service des données (en allemand) du KOF, vous pouvez vous procurer des séries temporelles dans notre vaste banque de données :

www.kof.ethz.ch/services/data >>

